

## La loi de Manu (Manou)

Ce texte important à la fois cosmogonique, et législatif est souvent évoqué et finalement peu connu.

Le premier livre, repris ci-dessous d'après la traduction de A. Loiseleur Deslonchamps, dans Pauthier, *Les Livres Sacrés de l'Orient*, Paris 1840, pp 333 et sv. traite surtout de cosmogonie en expliquant le passage du non-être à l'être. C'est la traduction qui sera plus tard reprise par les Classiques Garnier.

Depuis cette époque qui situait la mise par écrit de ce texte autour de 800, il a gagné environ un millénaire en ancienneté. Il est possible que des manuscrits antérieurs apparaissent, ils n'ont fait que reprendre une tradition orale qu'il est bien plus difficile encore de dater. C'est en réalité le contenu qui nous intéresse et que nous ne pouvons évaluer que par rapport à nos propres textes.

C'est la théorie cyclique, que l'on retrouve à la fois dans la Bible et chez Hésiode qui par sa régression géométrique change d'une vision linéaire que l'observation de la nature et la physique remettent constamment en cause.

Les durées des cycles n'ont pour nous de point de comparaison qu'en astronomie et les 4000 ans que la Bible assigne à la naissance du monde paraissent bien faibles, nous le savions déjà !

### Un texte de René Guénon

C'est par René Guénon que je l'ai découvert les *lois de Manu*. C'est à la fois pour l'en remercier et pour apporter sa vision claire que je

vous propose le texte ci-dessous, extrait d'un article, qu'il publia en anglais dans le *Journal of the Indian Society of Oriental Art*, juin-décembre 1937.

Il est repris en français dans *Formes traditionnelles et cycles cosmiques*, Gallimard, nrf, 1970, pages 23 à 24.

*...Nous envisagerons maintenant les divisions d'un Manvantara, c'est-à-dire les Yugas, qui sont au nombre de quatre ; et nous signalerons tout d'abord, sans y insister longuement, que cette division quaternaire d'un cycle est susceptible d'applications multiples, et qu'elle se retrouve en fait dans beaucoup de cycles d'ordre plus particulier : on peut citer comme exemples les quatre saisons de l'année, les quatre semaines du mois lunaire, les quatre âges de la vie humaine ; ici encore, il y a correspondance avec un symbolisme spatial, rapporté principalement en ce cas aux quatre points cardinaux. D'autre part, on a souvent remarqué l'équivalence manifeste des quatre Yugas avec les quatre âges d'or, d'argent, d'airain et de fer, tels qu'ils étaient connus d l'antiquité gréco-latine : de part et d'autre, chaque période est également marquée par une dégénérescence par rapport à celle qui l'a précédée ; et ceci, qui s'oppose directement à l'idée de « progrès » telle que le conçoivent les modernes, s'explique très simplement par le fait que tout développement cyclique, c'est-à-dire en somme, tout processus de manifestation, impliquant nécessairement un éloignement graduel du principe, constitue bien véritablement en effet, une « descente », ce qui est d'ailleurs aussi le sens réel de la « chute » dans la tradition judéo-chrétienne.*

*D'un Yuga à l'autre, la dégénérescence s'accompagne d'une décroissance de la durée, qui est d'ailleurs considérée comme influençant la longueur de la vie humaine ; et ce qui importe avant tout à cet égard, c'est le rapport qui existe entre les durées respectives de ces différentes périodes. Si la durée totale du Manvantara est représentée par 10, celle du Krita-Yuga ou Satya-Yuga le sera par 4, celle du Tretâ-Yuga par 3, celle du Dwâpara-Yuga par 2, et celle du Kali-Yuga par 1 ; ces nombres sont aussi ceux des pieds du taureau symbolique de Dharma qui sont figurés comme reposant sur la terre pendant les mêmes périodes. La division du Manvantara s'effectue donc suivant la formule  $10 = 4 + 3 + 2 + 1$ , qui est, en sens inverse, celle de la Tétraktys pythagoricienne :  $1 + 2$*

+ 3 + 4 = 10 ; cette dernière formule correspond à ce que le langage de l'hermétisme occidental appelle la « circulation du quadrant », et l'autre au problème inverse de la « quadrature du cercle », qui exprime précisément le rapport de la fin du cycle à son commencement, c'est-à-dire, l'intégration de son développement total ; il y a là tout un symbolisme à la fois arithmétique et géométrique, que nous ne pouvons qu'indiquer encore en passant pour ne pas trop nous écarter de notre sujet principal. Quant aux chiffres indiqués dans divers textes pour la durée du Manvantara, et par suite pour celle des Yugas, il doit être bien entendu qu'il ne faut nullement les regarder comme constituant une « chronologie » au sens ordinaire de ce mot, nous voulons dire comme exprimant des nombres d'années devant être pris à la lettre ; c'est d'ailleurs pourquoi certaines variations apparentes dans ces données n'impliquent au fond aucune contradiction réelle. Ce qui est à considérer dans ces chiffres, d'une façon générale, c'est seulement le nombre 4 320, pour la raison que nous allons expliquer par la suite, et non point les zéros plus ou moins nombreux dont il est suivi, et qui peuvent même être surtout destinés à égaler ceux qui voudraient se livrer à certains calculs. Cette précaution peut sembler étrange à première vue, mais elle est cependant facile à expliquer : si la durée réelle du Manvantara était connue, et si en outre, son point de départ était déterminé avec exactitude, chacun pourrait sans difficulté en tirer des déductions permettant de prévoir certains événements futurs ; or, aucune tradition orthodoxe n'a jamais encouragé les recherches au moyen desquelles l'homme peut arriver à connaître l'avenir dans une mesure plus ou moins étendue, cette connaissance présentant pratiquement beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages véritables. C'est pourquoi le point de départ et la durée du Manvantara ont toujours été dissimulés plus ou moins soigneusement, soit en ajoutant ou en retranchant un nombre déterminé d'années aux dates réelles, soit en multipliant ou divisant les durées des périodes cycliques de façon à conserver seulement leurs proportions exactes ; et nous ajouterons que certaines correspondances ont parfois aussi été interverties pour des motifs similaires. Si la durée du Manvantara est 4320, celles des quatre Yugas seront respectivement 1728, 1296, 864 et 432 ; mais par quel nombre faudra-t-il multiplier ceux-là pour obtenir l'expression de ces durées en années ? Il est facile de remarquer que tous les nombres cycliques sont

*en rapport direct avec la division géométrique du cercle : ainsi,  $4\ 320 = 360 \times 12$  ; il n'y a d'ailleurs rien d'arbitraire ou de purement conventionnel dans cette division, car, pour des raisons relevant de la correspondance qui existe entre l'arithmétique et la géométrie, il est normal qu'elle s'effectue suivant des multiples de 3, 9, 12, tandis que la division décimale est celle qui convient proprement à la ligne droite. Cependant, cette observation, bien que vraiment fondamentale, ne permettrait pas d'aller très loin dans la détermination des périodes cycliques, si l'on ne savait en outre, que la base principale de celles-ci, dans l'ordre cosmique, est la période astronomique de la précession des équinoxes, dont la durée est de 25920 ans, de telle sorte que le déplacement des points équinoxiaux est d'un degré en 72 ans. Ce nombre 72 est précisément un sous-multiple de  $4\ 320 = 72 \times 60$ , et  $4\ 320$  est à son tour un sous-multiple de  $25\ 920 = 4\ 320 \times 6$  ; le fait qu'on retrouve pour la précession des équinoxes les nombres liés à la division du cercle est d'ailleurs encore une preuve du caractère véritablement naturel de cette dernière ; mais la question qui se pose est maintenant celle-ci : quel multiple ou sous-multiple de la période astronomique dont il s'agit correspond réellement à la durée du Manvantara ? •• La période qui apparaît le plus fréquemment dans différentes traditions, à vrai dire, est peut-être moins celle même de la précession des équinoxes que sa moitié : c'est, en effet, celle-ci qui correspond notamment à ce qu'était la « grande année » des Perses et des Grecs, évaluée souvent par approximation à 12 000 ou 13 000 ans, sa durée exacte étant de 12 960 ans. Etant donné l'importance toute particulière qui est ainsi attribuée à cette période, il est à présumer que le Manvantara devra comprendre un nombre entier de ces « grandes années » ; mais alors quel sera ce nombre ? A cet égard, nous trouvons tout au moins ailleurs que dans la tradition hindoue, une indication précise, et qui semble assez plausible pour pouvoir cette fois être acceptée littéralement : chez les Chaldéens, la durée du règne de Xisuthros qui est manifestement identique à Vaivaswata, le Manu de l'ère actuelle, est fixée à 64 800 ans, soit exactement cinq « grandes années ». Remarquons incidemment que le nombre 5, étant celui des bhûtas ou éléments du monde sensible, doit nécessairement avoir une importance spéciale au point de vue cosmologique, ce qui tend à confirmer la réalité d'une telle évaluation ; peut-être même y aurait-il lieu d'envisager une certaine corrélation entre les cinq*

*bhûtas et les cinq « grandes années » successives dont il s'agit, d'autant plus que, en fait, on rencontre dans les traditions anciennes de l'Amérique centrale une association expresse des éléments avec certaines périodes cycliques ; mais c'est là une question qui demanderait à être examinée de plus près. Quoi qu'il en soit, si telle est bien la durée réelle du Manvantara, et si l'on continue à prendre pour base le nombre 4 320, qui est égal au tiers de la « grande année », c'est donc par 15 que ce nombre devra être multiplié. D'autre part, les cinq « grandes années » seront naturellement réparties de façon inégale, mais suivant des rapports simples, dans les quatre Yugas : le Krita-Yuga en contiendra 2, le Trêtâ-Yuga 1 1/2, le Dwâpara-Yuga 1, et le Kali-Yuga 1/2 ; ces nombres sont d'ailleurs, bien entendu la moitié de ceux que nous avons précédemment en représentant par 10 la durée du Manvantara. Évaluées en années ordinaires, ces mêmes durées des quatre Yugas seront respectivement de 25920, 19440, 12 960 et 6 480 ans, formant le total de 64 800 ans ; et l'on reconnaîtra que ces chiffres se tiennent au moins dans des limites parfaitement vraisemblables, pouvant fort bien correspondre à l'ancienneté réelle de la présente humanité terrestre. Nous arrêterons là ces quelques considérations, car, pour ce qui est du point de départ de notre Manvantara, et, par conséquent, du point exact de son cours où nous en sommes actuellement, nous n'entendons pas nous risquer à essayer de les déterminer. Nous savons, par toutes les données traditionnelles, que nous sommes depuis longtemps déjà dans le Kali-Yuga ; nous pouvons dire, sans aucune crainte d'erreur, que nous sommes même dans une phase avancée de celui-ci, phase dont les descriptions données dans les Purânas répondent d'ailleurs, de la façon la plus frappante, aux caractères de l'époque actuelle ; mais ne serait-il pas imprudent de vouloir préciser davantage, et, par surcroît, cela n'aboutirait-il pas inévitablement à ces sortes de prédictions auxquelles la doctrine traditionnelle a, non sans de graves raisons, opposé tant d'obstacles .*

## **LOIS DE MANOU**

### **LIVRE PREMIER**

#### **CRÉATION**

1. Manou était assis, ayant sa pensée dirigée vers un seul objet; les Maharchis l'abordèrent, et, après l'avoir salué avec respect, lui adressèrent ces paroles :
2. «Seigneur, daigne nous déclarer, avec exactitude. et en suivant l'ordre, les lois qui concernent toutes les classes *primitives*, et les classes nées du mélange des premières.
3. «Toi seul, ô Maître, connais les actes, le principe et le véritable sens de cette règle universelle, existante par elle-même, inconcevable, dont la raison humaine ne peut pas apprécier l'étendue, et qui *est le Véda.* »
4. Ainsi interrogé par ces êtres magnanimes, celui dont le pouvoir était immense, après les avoir tous salués, leur fit cette sage réponse : «Ecoutez », leur dit-il.
5. Ce *monde* était plongé dans l'obscurité; imperceptible dépourvu de tout attribut distinctif, ne pouvant ni être découvert par le raisonnement, ni être révélé, il semblait entièrement livré au sommeil.
6. «*Quand la durée de la dissolution (Pralaya) fut à son terme, alors le Seigneur existant par lui-même, et qui n'est pas à la portée des sens externes, rendant perceptible ce monde avec les cinq éléments et les autres principes, resplendissants de l'éclat le plus pur, parut et dissipa l'obscurité, c'est-à-dire, développa la nature (Prakriti).*
7. «Celui que l'esprit seul peut percevoir, qui échappe aux organes des sens, qui est sans parties visibles, éternel, l'âme de tous les êtres, que nul ne peut comprendre, déploya sa propre splendeur.
8. «Ayant résolu, dans sa pensée, de faire émaner de sa substance les diverses créatures, il produisit d'abord les eaux dans lesquelles il déposa un germe.
9. «Ce *germe* devint un oeuf brillant comme l'or, aussi éclatant que l'astre aux mille rayons, et dans lequel *l'Etre suprême* naquit lui-même sous la forme de Brahmâ, l'aïeul de tous les êtres.
10. «Les eaux ont été appelées nârâs, parce qu'elles étaient la production de Nara (l'Esprit divin); ces eaux ayant été le premier lieu de mouvement (ayana) de Nara, il a, en conséquence, été nommé Nârâyana (celui qui se

meut sur les eaux).

11. «Par ce qui est, par la cause imperceptible, éternelle, qui existe *réellement* et n'existe pas pour les organes, a été produit ce divin mâle (Pouroucha), célèbre dans le monde sous le nom de Brahmâ.

12. «Après avoir demeuré dans cet oeuf une année de Brahmâ, le Seigneur, par sa seule pensée, sépara cet oeuf en deux parts ;

13. «Et, de ces deux parts, il forma le ciel et la terre; au milieu il *plâça* l'atmosphère, les huit régions célestes, et le réservoir permanent des eaux.

14. «Il exprima de l'Ame suprême, le sentiment (Manas) qui existe par sa nature, et *n'existe pas pour les sens* ; et avant la production du sentiment, l'*Ahankâra* (le moi), moniteur et souverain maître ;

15. «Et, avant le sentiment et la conscience, il produisit le grand principe intellectuel (Mahat), et tout ce qui reçoit les trois qualités, et les cinq organes de l'intelligence destinés à percevoir les objets extérieurs, et les cinq organes de l'action, et les rudiments (*Tanmâtras*) des cinq éléments.

16. «Ayant uni des molécules imperceptibles de ces six principes doués d'une grande énergie, savoir, les rudiments subtils des cinq éléments et la conscience à des particules de ces mêmes principes, transformés et devenus les éléments et les sens, alors il forma tous les êtres.

17. «Et parce que les six molécules imperceptibles émanées de la substance de cet Être suprême, savoir les rudiments subtils des cinq éléments et la conscience, pour prendre une forme, se joignent à ces éléments et à ces organes des sens ; à cause de cela, les sages ont désigné la forme visible de ce Dieu sous le nom de Sarira (qui reçoit les six molécules).

18. «Les éléments y pénétrèrent avec des fonctions qui leur sont propres, ainsi que le sentiment (Manas), source inépuisable des êtres, avec des attributs infiniment subtils.

19. «Au moyen de particules subtiles et pourvues d'une forme, de ces sept principes (Pourouchas) doués d'une grande énergie, l'intelligence, la conscience, et les rudiments subtils des cinq éléments, a été formé ce périssable univers, émanation de l'impérissable source.

20. «Chacun de ces éléments acquiert la qualité de celui qui le précède, de sorte que, plus un élément est éloigné dans la série, plus il a de qualités.

21. «L'Être suprême assigna aussi, dès le principe, à chaque créature en particulier, un nom, des actes, et une manière de vivre, d'après les paroles du Véda.
22. «Le souverain Maître produisit une multitude de Dieux (Dévas) essentiellement agissants, doués d'une âme, et une troupe invisible de Génies (Sâdhyas) et le sacrifice institué dès le commencement.
23. «Du feu, de l'air et du soleil, il exprima pour l'accomplissement du sacrifice, les trois Védas éternels, nommés Ritch, Yadjous et Sâma.
24. «Il créa le temps et les divisions du temps, les constellations, les planètes, les fleuves, les mers, les montagnes, les plaines, les terrains inégaux ;
25. «La dévotion austère, la parole, la volupté, le désir, la colère, et cette création, car il voulait donner l'existence à tous les êtres.
26. «Pour établir une différence entre les actions, il distingua le juste et l'injuste, et soumit ces créatures sensibles au plaisir et à la peine, et aux autres conditions opposées.
27. «Avec des particules (mâtrâs) ténues des cinq *éléments subtils*, et qui sont périssables à *l'état d'éléments grossiers*, tout ce qui existe a été formé successivement.
28. «Lorsque le souverain Maître a destiné d'abord tel ou tel être animé à une occupation quelconque, cet être l'accomplit de lui-même, toutes les fois qu'il revient au monde.
29. «Quelle que soit la qualité qu'il lui ait donnée en partage au moment de la création, la méchanceté ou la bonté, la douceur ou la rudesse, la vertu ou le vice, la véracité ou la fausseté cette qualité vient le retrouver spontanément *dans les naissances qui suivent*.
30. «De même que les saisons, dans leur retour périodique, reprennent naturellement leurs attributs spéciaux, de même les créatures animées *reprennent les occupations qui leur sont propres*.
31. «Cependant, pour la propagation de la race humaine, de sa bouche, de son bras, de sa cuisse et de son pied, il produisit le Brahmane, le Kchatriya, le Vaisya et le Soûdra.
32. «Ayant divisé son corps en deux parties, le souverain Maître devint



moitié mâle et moitié femelle, et, en s'unissant à cette partie femelle, il engendra Virâdj.

33. «Apprenez, nobles Brâhmanes, que celui que le divin mâle (Pouroucha), *appelé* Viradj, a produit de lui-même, en se livrant à une dévotion austère, c'est moi, *Manou*, le créateur de tout cet *univers*.

34. «C'est moi qui, désirant donner naissance au genre humain, après avoir pratiqué les plus pénibles austérités, ai produit d'abord dix Saints éminents (Maharchis), seigneurs des créatures (Pradjâpatis), savoir :

35. «Maritchi, Atri, Angiras, Poulastya, Poulaha, Kratou, Pratchétas *ou* *Dakcha*, Vasichtha, Bhrigou et Nârada.

36. «Ces êtres. tout-puissants créèrent sept autres Manous, les Dieux (Dévas)»et leurs demeures, et des Maharchis doués d'un immense pouvoir ;

37. «Ils créèrent les Gnomes (Yakchas), les Géants (Râkchasas), les Vampires (Pisâtchas), les Musiciens célestes (Gandharbas), les Nymphes (Apsaras ),lesTitans(Asouras),lesDragons(Nâgas), les Serpents (Sarpas), les Oiseaux (Souparnas), et les différentes tribus des Ancêtres divins (Pitris) ;

38. «Les éclairs, les foudres, les nuages, les arcs colorés d'Indra, les météores, les trombes, les comètes, et les étoiles de diverses grandeurs ;

39. «Des Kinnaras, les singes, les poissons, les différentes espèces d'oiseaux, le bétail, les bêtes sauvages, les hommes, les animaux carnassiers pourvus d'une double rangée de dents ;

40. «Les vermisseaux, les vers, les sauterelles, les poux, les mouches, les punaises, et toute espèce de moustiques piquants; enfin, les différents corps privés du mouvement.

41. «Ce fut ainsi que, d'après mon ordre, ces magnanimes sages créèrent, par le pouvoir de leurs austérités, tout cet assemblage d'êtres mobiles et immobiles, en se réglant sur les actions.

42. «Je vais maintenant vous déclarer quels actes particuliers ont été assignés ici-bas à chacun de ces êtres, et de quelle manière ils viennent au monde.

43. «Les bestiaux, les bêtes sauvages, les animaux carnassiers pourvus de

deux rangées de dents, les géants, les vampires et les hommes, naissent d'une matrice.

44. «Les oiseaux sortent d'un oeuf, de même que les serpents, les crocodiles, les poissons, les tortues, et d'autres sortes d'animaux soit terrestres *comme le lézard*, soit aquatiques comme le *poisson à coquille*.

45. «Les moustiques piquants, les poux, les mouches, les punaises naissent de la vapeur chaude; ils sont produits par la chaleur, de même que tout ce qui leur ressemble, *comme l'abeille, la fourmi*.

46. «Tous les corps privés du mouvement, et qui poussent soit d'une graine, soit d'un rameau *mis en terre*, naissent du développement d'un bourgeon : les herbes produisent une grande quantité de fleurs et de fruits, et périclitent lorsque les fruits sont parvenus à leur maturité ;

47. «Les végétaux appelés rois des forêts n'ont point de fleurs et portent des fruits ; et soit qu'ils portent aussi des fleurs ou seulement des fruits, ils reçoivent le nom d'arbres sous ces deux formes.

48. «Il y a différentes sortes d'arbrisseaux croissant soit en buisson, soit en touffe; puis diverses espèces de gramens, des plantes rampantes et grimpantes. Tous ces végétaux poussent d'une semence ou d'un rameau.

49. «Entourés de la qualité d'obscurité manifestée sous une multitude de formes, à cause de leurs actions précédentes, ces êtres, doués d'une conscience intérieure, ressentent le plaisir et la peine.

50. «Telles ont été déclarées, depuis Brahmâ jusqu'aux végétaux, les transmigrations qui ont lieu dans ce monde effroyable, qui se détruit sans cesse.

51. «Après avoir ainsi produit cet univers et moi, celui dont le pouvoir est incompréhensible disparut de nouveau, absorbé dans l'âme suprême, remplaçant le temps de la *création* par le temps de la *dissolution (Pralaya)*.

52. «Lorsque ce Dieu s'éveille, aussitôt cet univers accomplit ses actes; lorsqu'il s'endort, l'esprit plongé dans un profond repos, alors le monde se dissout.

53. «Car, pendant son paisible sommeil, les êtres animés pourvus des principes de l'action quittent leurs fonctions, et le sentiment (Manas) tombe dans l'inertie, *ainsi que les autres sens* :

54. «Et lorsqu'ils se sont dissous en même temps dans l'Ame suprême, alors cette âme de tous les êtres dort tranquillement dans la plus parfaite quiétude.
55. «Après s'être retirée dans l'obscurité *primitive*, elle y demeure longtemps avec les organes des sens, n'accomplit pas ses fonctions, et se dépouille de sa forme.
56. «Lorsque, réunissant de nouveau des principes élémentaires subtils, elle s'introduit dans une semence végétale ou animale, alors elle reprend une forme *nouvelle*.
57. «C'est ainsi que, par un réveil et par un repos alternatifs, l'Etre immuable fait revivre ou mourir éternellement tout cet assemblage de créatures mobiles et immobiles.
58. «Après avoir composé ce livre *de la loi* lui-même dès le principe, il me le fit apprendre par cœur, et moi j'instruisis Marîchi et les autres sages.
59. «Bhrigou, que voici, vous fera connaître pleinement le contenu de ce livre; car ce Mouni l'a appris en entier de moi-même. »
60. Alors le Maharchi Bhrigou, ainsi interpellé par Manou, dit avec bienveillance à tous ces Richis : Ecoutez.
61. «De ce Manou Swâyambhouva (issu de l'Etre existant de lui-même) descendent six autres Manous, qui, chacun donnèrent naissance à une race de créatures; *ces Manous*, doués d'une âme noble et d'une énergie supérieure *étaient* :
62. «Swârotchicha, Ottomi, Tâmasa, Raivata, le glorieux Tchâkchoucha, et le fils de Vivaswat.
63. «Ces sept Manous tout-puissants, dont Swâyambhouva est le premier, ont chacun, pendant leur période (Antara), produit et dirigé ce *monde* composé d'êtres mobiles et d'êtres immobiles.
64. «Dix-huit *niméchas* (clins d'œil) font une *kâchthâ*; trente *kâchthâs*; une *kalâ*, trente *kalâs*, une *mouhoûrta* : autant de mouhoûrtas composent un jour et une nuit.
65. «Le soleil établit la division du jour et de la nuit pour les hommes et pour les Dieux; la nuit est pour le sommeil des êtres, et le jour pour le travail.

66. «Un mois des *mortels* est un jour et une nuit des Pitris ; il se divise en deux quinzaines : la *quinzaine* noire est, pour les *Mânes*, le jour destiné aux actions ; et la *quinzaine* blanche, la nuit consacrée au sommeil.
67. «Une année des mortels est un jour et une nuit des Dieux; et voici quelle en est la division : le jour répond au cours septentrional du soleil, et la nuit à son cours méridional.
68. «Maintenant, apprenez par ordre, et succinctement-, quelle est la durée d'une nuit et d'un jour de Brahmâ, et de chacun des *quatre* âges (Yougas) .
69. «Quatre mille années *divines* composent, au dire des sages, le Krita-youga ; le crépuscule qui précède est d'autant de centaines d'années; le crépuscule qui suit est pareil.
70. «Dans les trois autres âges, également précédés et suivis d'un crépuscule, les milliers et les centaines d'années sont successivement diminués d'une unité.
71. «Ces quatre âges qui viennent d'être énumérés étant supputés ensemble, *la somme de leurs années*, qui est de douze mille, est dite l'âge des Dieux.
72. «Sachez que la réunion de mille âges divins compose en somme un jour de Brahmâ, et que la nuit a une durée égale.
73. «Ceux qui savent que le saint jour de Brahmâ ne finit qu'avec mille âges et que la nuit embrasse un pareil espace de temps, connaissent véritablement le jour et la nuit.
74. «A l'expiration de cette nuit, Brahmâ, qui était endormi, se réveille; et, en se réveillant, il fait émaner l'esprit *divin* (Manas), qui par son essence existe, et n'existe pas pour *les sens extérieurs*.
75. «Poussé par le désir de créer, *éprouvé par l'Ame suprême*, l'esprit divin ou le principe intellectuel opère la création, et donne naissance à l'éther, que les sages considèrent comme doué de la qualité du son.
76. «De l'éther, opérant une transformation, naît l'air, véhicule de toutes les odeurs, pur et plein de force, dont la propriété reconnue est la tangibilité.
77. «Par une métamorphose de l'air est produite la lumière, qui éclaire,

dissipe l'obscurité, brille, et qui est déclarée avoir la forme apparente pour qualité.

78. «De la lumière, par une transformation, naît l'eau, qui a pour qualité la saveur; de l'eau provient la terre, ayant pour qualité l'odeur : telle est la création opérée dès le principe.

79. «Cet âge des Dieux ci-dessus énoncé, et qui embrasse douze mille années *divines*, répété soixante et onze fois, est ce que l'on appelle ici la période d'un Manou (Manwantara).

80. «Les périodes des Manous sont innombrables ainsi que les créations et les destructions du monde, et l'Être suprême les renouvelle comme en se jouant.

81. «Dans le Krita-youga, la Justice, *sous la forme d'un taureau*, se maintient ferme sur ses quatre pieds; la Vérité règne, et aucun bien obtenu par les mortels ne dérive de l'iniquité.

82. «Mais dans les autres âges, par l'acquisition *illicite des richesses et de la science*, la Justice perd successivement un pied; et remplacés par le vol, la fausseté et la fraude, les avantages honnêtes diminuent graduellement d'un quart.

83. «Les hommes, exempts de maladies, obtiennent l'accomplissement de tous leurs désirs, et vivent quatre cents ans pendant le premier âge; dans le Trétâ-youga et les âges suivants, leur existence perd par degré un quart de sa durée.

84. «La vie des mortels déclarée dans le Vêda, les récompenses des actions et les pouvoirs des êtres animés, portent dans ce monde des fruits proportionnés aux âges.

85. «Certaines vertus sont particulières à l'âge Krita, d'autres à l'âge Tréta, d'autres à l'âge Dwâpara, d'autres à l'âge Kali, en proportion de la décroissance de ces âges.

86. «L'austérité domine pendant le premier âge, la science divine pendant le second, l'accomplissement du sacrifice pendant le troisième; au dire des Sages, la libéralité seule pendant le quatrième âge.

87. «Pour la conservation de cette création entière, l'Être souverainement glorieux assigna des occupations différentes à ceux qu'il avait produits de

sa bouche, de son bras, de sa cuisse et de son pied.

88. «Il donna en partage aux Brâhmanes l'étude et l'enseignement des *Védas*, l'accomplissement du sacrifice, la direction des sacrifices offerts par d'autres, le droit de donner et celui de recevoir ;

89. «Il imposa pour devoirs au Kchatriya de protéger le peuple, d'exercer la charité, de sacrifier, de lire les Livres sacrés, et de ne pas s'abandonner aux plaisirs des sens.

90. «Soigner les bestiaux, donner l'aumône, sacrifier, étudier les livres saints, faire le commerce, prêter à intérêt, labourer la terre, sont les fonctions allouées au Vaisya.

91. «Mais le souverain Maître n'assigna au Soûdra qu'un seul office, celui de servir les classes précédentes, sans déprécier leur mérite.

92. «Au-dessus du nombril, le *corps* de l'homme a été proclamé plus pur, et la bouche en a été déclarée la partie la plus pure par l'Etre qui existe de lui-même.

93. «Par son origine, qu'il tire du membre le plus noble, parce qu'il est né le premier, parce qu'il possède la Sainte-Écriture, le Brâhmane est de droit le seigneur de toute cette création.

94. «En effet, c'est lui que l'Etre existant par lui-même, après s'être livré aux austérités, produisit dès le principe de sa propre bouche, pour l'accomplissement des offrandes aux Dieux et aux Mânes, pour la conservation de tout ce qui existe.

95. «Celui par la bouche duquel les habitants du Paradis mangent sans cesse le beurre clarifié, et les Mânes, le repas funèbre, quel être aurait-il pour supérieur?

96. «Parmi tous les êtres, les premiers sont les êtres animés; parmi les êtres animés, ceux qui subsistent par le *moyen* de leur intelligence : les hommes sont les premiers entre les êtres intelligents, et les Brâhmanes, entre les hommes ;

97. «Parmi les Brâhmanes, les plus distingués sont ceux qui possèdent la science sacrée; parmi les savants, ceux qui connaissent leur devoir; parmi ceux-ci, les hommes qui l'accomplissent avec exactitude ; parmi ces derniers, ceux que l'étude des livres saints a conduits à la béatitude.

98. «La naissance du Brâhmane est l'incarnation éternelle de la justice ; car le Brâhmane, né pour l'exécution de la justice, est destiné à s'identifier avec Brahme.

99. «Le Brâhmane, en venant au monde, est placé au premier rang sur cette terre ; souverain seigneur de tous les êtres, il doit veiller à la conservation du trésor des lois civiles et religieuses.

100. «Tout ce que ce monde renferme est en quelque sorte la propriété du Brâhmane ; par sa primogéniture et par sa naissance éminente, il a droit à tout ce qui existe.

101. «Le Brâhmane ne mange que sa propre nourriture, ne porte que ses propres vêtements, ne donne que son avoir; c'est par la générosité du Brâhmane que les autres hommes jouissent des biens de ce monde.

102. «Pour distinguer les occupations du Brâhmane et celles des autres classes dans l'ordre convenable, le sage Manou, qui procède de l'Être existant par lui-même, composa ce code de lois.

103. «Ce livre doit être étudié avec persévérance par tout Brâhmane instruit, et être expliqué par lui à ses disciples, mais jamais par aucun autre homme *d'une classe inférieure*.

104. «En lisant ce livre, le Brâhmane qui accomplit exactement ses dévotions, n'est souillé par aucun péché en pensée, en parole ou en action.

105. «Il purifie une assemblée, sept de ses ancêtres et sept de ses descendants, et mérite seul de posséder toute cette terre.

106. «Cet excellent *livre* fait obtenir toute chose désirée ; il accroît l'intelligence, il procure de la gloire et une longue existence, il mène à la béatitude suprême.

107. «La loi s'y trouve complètement exposée, ainsi que le bien et le mal des actions et les coutumes immémoriales des quatre classes.

108. «La coutume immémoriale est la principale loi approuvée par la Révélation (Srutî) et la Tradition (Smritî) ; en conséquence, celui qui désire le bien de son âme doit se conformer toujours avec persévérance à la coutume immémoriale.

109. «Le Brâhmane qui s'écarte de la coutume ne goûte pas le fruit de la

Sainte Écriture; mais s'il l'observe exactement, il obtient une récolte complète.

110. «Ainsi les Mounis, ayant reconnu que la loi dérive de la coutume immémoriale, ont adopté ces coutumes approuvées pour base de toute pieuse austérité :

111. «La naissance du monde, la règle des sacrements (Sanskâras), les devoirs et la conduite d'un élève en théologie (Brahmatchâri), l'importante cérémonie du bain *que prend l'élève avant de quitter son maître, lorsque son noviciat est terminé* ;

112. «Le choix d'une épouse, les divers modes de mariage, la manière d'accomplir les cinq grandes oblations (Mahâ-Yadinas), et la célébration du service funèbre (Srâddha) institué dès le principe ;

113. «Les différents moyens de soutenir sa vie, les devoirs d'un maître de maison (Grihastha), les aliments permis et ceux qui sont défendus, la purification des hommes et celle des ustensiles employés ;

114. «Les règlements qui regardent les femmes, le devoir austère des *Vânaprasthas ou anachorètes, celui des Sannyâsis ou dévots ascétiques, et qui conduit à la béatitude (Mokcha)*, le renoncement au monde, tous les devoirs d'un roi, la décision des affaires judiciaires ;

115. «Les statuts qui concernent le témoignage et l'enquête, les devoirs de l'épouse et du mari, la loi de partage des successions, les défenses contre le jeu, les châtiments à infliger aux criminels;

116. «Les devoirs des Vaisyas et des Soudrâs, l'origine des classes mêlées, la règle de conduite de toutes les classes en cas de détresse, et les modes d'expiations;

117. «Les trois sortes de transmigrations qui sont dans ce monde le résultat des actions, la félicité suprême réservée aux bonnes oeuvres, l'examen du bien et du mal ;

118. «Et enfin les lois éternelles des différentes contrées, des classes et des familles, et les usages des différentes sectes d'hérétiques et des compagnies de marchands, ont été déclarés dans ce livre par Manou.

119. «De même que jadis, à ma prière, Manou a déclaré le contenu de ce livre, de même vous aujourd'hui apprenez-le de moi, *sans suppression ni*



*augmentation.*

*Fin du premier livre*